

Identifier les notions-clés afin d'adapter la négociation et le suivi des contrats

Code
513035

Durée
2 jours / 14 heures

Tarif Inter*
1735 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PUBLIC

Collaborateurs des services généraux, administratifs et juridiques
- Toute personne souhaitant se former aux fondamentaux du droit des assurances

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail

Objectifs pédagogiques

- Apprécier le principe assurantiel
- Identifier les points-clés lors de la conclusion du contrat d'assurance
- Gérer ses contrats d'assurance au quotidien

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Apprécier le principe assurantiel

Situer l'environnement de l'assurance

- Rôle et utilité de l'assurance
- Acteurs de l'assurance : entreprises d'assurance et réseaux de distribution
- Sources du droit des assurances : cadre légal et réglementaire, conventions professionnelles
- Grands principes de la couverture assurantielle : mutualisation et gestion des risques, schémas d'assurance

Intégrer les principes essentiels liés au contrat d'assurance

- Caractéristiques et portée du contrat d'assurance
- Intervenants au contrat d'assurance : souscripteur, assuré, bénéficiaire
- Quiz : les principes de l'assurance

Identifier les points-clés lors de la conclusion du contrat d'assurance

Distinguer la classification des opérations et les typologies d'assurances

- Classification des opérations d'assurance : dommages, personnes et caractéristiques propres, classification technique
- Typologies d'assurances : obligatoires/facultatives, individuelles/obligatoires

- Suivi des présences et remise
- d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Détailler les règles applicables à la phase précontractuelle

- Obligation d'information des parties au contrat : notice d'informations, conditions générales, fiche d'information précontractuelle
- Devoir de conseil à l'aune de la directive sur la distribution d'assurance
- Proposition d'assurance et acceptation
- Valeur et portée de la note de couverture et des attestations d'assurance

Évaluer le périmètre des risques à couvrir et la tarification associée

- Limites juridiques des risques couverts : exclusions légales et conventionnelles, condition de validité des clauses d'exclusion, distinction entre la non-garantie et l'exclusion
- Déclaration du risque lors de la souscription du contrat
- Points d'échanges avec l'assureur pour garantir un partenariat équilibré
- Outils et techniques utilisés pour la tarification : sinistre maximum possible, sinistre raisonnablement escomptable, aggravations de risque...

Analyser les règles tenant à la vie du contrat

- Durée
- Prise d'effet et extinction du contrat
- Période de garantie du contrat
- Cas pratique : à partir d'un exemple de risque à couvrir, déterminer le type de contrat à souscrire

Gérer ses contrats d'assurance au quotidien

Établir le cadre du contrat

- Paiement de la prime : débiteur de la prime, modalités de paiement, échéancier
- Prescription biennale
- Plafonds de garanties et franchises

Distinguer les modifications contractuelles possibles

- Déclaration des circonstances nouvelles en cours de contrat
- Modifications du contrat : à l'initiative de l'assuré/à l'initiative de l'assureur
- Déchéances de garanties
- Conditions de résiliation du contrat d'assurance : par l'assuré/par l'assureur

Intégrer les règles en matière de gestion des sinistres

- Modalités de déclaration et de gestion des sinistres : bonnes pratiques et sanctions en cas de fausse déclaration ou de déclaration inexacte
- Évaluation du sinistre et de l'obligation de l'assureur : expertise
- Cas pratique : analyser les besoins en couverture d'une entreprise et rechercher les solutions d'assurance envisageable

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos

engagements dans votre contexte professionnel.

A noter



En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.



Prochaines sessions

PARIS

- 7-8 Sep. 2026 – Session Garantie
- 8-9 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 14-15 Déc. 2026

A DISTANCE

- 7-8 Sep. 2026 – Session Garantie
- 16-17 Nov. 2026
- 14-15 Déc. 2026

AIX-EN-PROVENCE

- 7-8 Sep. 2026
- 8-9 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 14-15 Déc. 2026

BORDEAUX

- 8-9 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 14-15 Déc. 2026

CHAMBERY

- 8-9 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 14-15 Déc. 2026

GRENOBLE

- 8-9 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 14-15 Déc. 2026

LILLE

- 8-9 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 14-15 Déc. 2026

LYON

- 8-9 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 14-15 Déc. 2026

MARSEILLE

- 8-9 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 14-15 Déc. 2026

MONTPELLIER

- 8-9 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 14-15 Déc. 2026

NANTES

- 8-9 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 14-15 Déc. 2026

NICE

- 8-9 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 14-15 Déc. 2026

NIORT

- 8-9 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 14-15 Déc. 2026

PAU

- 8-9 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 14-15 Déc. 2026

RENNES

- 8-9 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 14-15 Déc. 2026

ROUEN

- 8-9 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 14-15 Déc. 2026

STRASBOURG

- 8-9 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 14-15 Déc. 2026

TOULOUSE

- 8-9 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 14-15 Déc. 2026

TOURS

- 8-9 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 14-15 Déc. 2026

